



Décision relative à une demande de nouveaux emballages d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande d'autorisation de nouveaux emballages pour le produit phytopharmaceutique **CUPROXAT JARDIN***

de la société NUFARM SAS
enregistrée sous le n°2020-1624

Vu les conclusions de l'évaluation de l'Anses du 18 février 2022,

La mise sur le marché du produit référencé ci-après **est autorisée** dans les nouveaux emballages décrits en annexe.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.



Informations générales sur le produit

Noms du produit	CUPROXAT JARDIN SOLUTION BORDELAISE	
Type de produit	Deuxième gamme	
Titulaire	NUFARM SAS Immeuble West Plaza 11 rue du Débarcadère 92700 COLOMBES France	
Formulation	Suspension concentrée (SC)	
Contenant	345 g/L - sulfate de cuivre tribasique (équivalent à 190 g/L de cuivre)	
Produit de référence	Nom commercial	CUPROXAT SC
	N° AMM	2090119
Numéro d'intrant	720-2014.01	
Numéro d'AMM	2180888	
Fonction	Fongicide	
Gamme d'usage	Amateur / emploi autorisé dans les jardins	

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 05/04/2022

DocuSigned by:


AE281A955A42454...
Charlotte Grastilleur
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)



ANNEXE : Nouveaux emballages du produit

Vente et distribution	
Le titulaire de l'autorisation peut mettre sur le marché le produit dans les nouveaux emballages :	
Emballage	Contenance
Bouteilles en polyéthylène haute densité	180 mL ; 190 mL ; 200 mL ; 210 mL ; 220 mL ; 230 mL ; 240 mL ; 250 mL ; 260 mL ; 270 mL ; 280 mL ; 350 mL ; 375 mL ; 400 mL ; 425 mL ; 450 mL ; 475 mL ; 500 mL ; 525 mL